



Gradignan Talence Escrime

Salle Pierre de Coubertin, rue Salvador Allende
33400 Talence

Courriel : contact@gradignan-talence-escrime.fr
Tél/Fax 05 56 89 10 11

*Le club d'escrime de Gradignan Talence a le
plaisir de vous inviter au*

Circuit National Epée Dames *Séniors*

*qui aura lieu les Samedi 16 et Dimanche 17 Avril
2022 à la
Salle Pierre de Coubertin de
Talence*

<https://gradignan-talence-escrime.fr>

Lieu :

Salle Pierre de Coubertin, rue Salvador Allende, 33400 Talence (Sortie 17 de la Rocade).

Contacts :

Courriel : contact@gradignan-talence-escrime.fr

Maître Jérémy Philippe : 06.59.04.74.46

Magalie Savino : 06.89.50.33.53



ville de gradignan





Gradignan Talence Escrime

Salle Pierre de Coubertin, rue Salvador Allende
33400 Talence

Courriel : contact@gradignan-talence-escrime.fr
Tél/Fax 05 56 89 10 11

Droits d'engagement :

Les droits d'engagement sont à régler sur le compte Hello Asso de la FFE.

Individuel : **15 euros**

Equipe : **40 euros**

<https://www.helloasso.com/associations/federation-francaise-d-escrime/evenements/engagements-circuit-national-epée-dames-senior-talence>



Inscriptions :

Les inscriptions sont à effectuer **jusqu'au Lundi 11 Avril 2022 23h59**.

Les tireuses non licenciées à la FFE peuvent envoyer leur demande d'inscription par mail à l'adresse contact@gradignan-talence-escrime.fr.

Les tireuses qualifiées qui ne souhaitent pas participer à la compétition sont priées de l'indiquer à l'organisation.

Les demandes de dérogation sont à envoyer par mail à la commission Epée Dames avant le 11 Avril 23h59.

Les places restantes dans le quota COMED seront attribuées aux tireuses classées à partir de la 49^{ème} place à l'Open de Montélimar. Ces remplaçantes éventuelles devront indiquer à leur Comité Régional si elles souhaitent participer à la compétition en cas de repêchage avant le lundi 11 Avril 23h59.





Gradignan Talence Escrime

Salle Pierre de Coubertin, rue Salvador Allende
33400 Talence

Courriel : contact@gradignan-talence-escrime.fr
Tél/Fax 05 56 89 10 11

Formule épreuve individuelle :

72 tireuses :

- 12 premières tireuses au classement national
- 12 tireuses maximum sélectionnées par la COMED (possibilité de tireuses étrangères)
- 48^{ème} premières du circuit open précédent (Circuit de Montélimar) au minimum

1 tour de poules avec décalage par club et par Comité Régional puis tableau d'élimination directe avec les 64 premières tireuses à l'issue des poules.

Formule épreuve par équipes :

16 équipes en N1, 16 équipes en N2.

Poule unique en N1 et en N2, répartie sur 3 journées, avec 5 matchs par journée de compétition.

Un classement sera établi à l'issue de chaque journée, avec les points suivants :

- Victoire ou forfait de l'équipe adverse : 3 points
- Défaite : 1 point
- Absence d'équipe : 0 point
- Bonus offensif : 1 point pour une victoire avec plus de 10 points d'écart
- Bonus défensif : 1 point pour une défaite avec moins de 5 points d'écart

Horaires :

| | Samedi 16 Avril Individuel | Dimanche 17 Avril Equipes |
|-----------------------|-------------------------------|------------------------------|
| Ouverture de la salle | 8h15 | 7h15 |
| Appel | 8h45 | 7h45 |
| Scratch | 9h15 | 8h15 |
| Début | 9h30 | 8h30 |

Arbitrage :

Les arbitres sont convoqués par la Fédération Française d'Escrime et ils devront se présenter le Samedi à 9h et le dimanche à 8h.

Récompenses :

Les 4 premières tireuses à l'issue de l'épreuve individuelle seront récompensées.



ville de gradignan





Gradignan Talence Escrime

Salle Pierre de Coubertin, rue Salvador Allende
33400 Talence

Courriel : contact@gradignan-talence-escrime.fr
Tél/Fax 05 56 89 10 11

Suivi de la compétition :

Pour l'épreuve individuelle, les poules seront publiées le 15 Avril sur engarde-service.
Pour l'épreuve par équipes, les résultats seront publiés sur le site Fencing Fox.

Mesures sanitaires :

Les mesures sanitaires appliquées seront celles valables au moment de la compétition.

Tenue : conforme aux normes FFE en vigueur.

Art14bis§3 du règlement international relatif à la responsabilité des escrimeurs : « *les tireurs s'arment, s'habillent, s'équipent et combattent sous leur propre responsabilité et à leurs risques et périls...* ».

Accueil : Une restauration sera proposée tout au long de la compétition, sur les 2 jours.

Hébergement :

| | |
|--|---|
| Chalet Lyrique 169, cours du Général de Gaulle 33170 Gradignan 05-56-89-11-59 | Hôtel Kyriad Bordeaux Sud 3, rue Vincent Van Gogh 33140 Villenave d'Ornon 05-56-04-64-64 |
| Best Hôtel Bordeaux Sud 6, rue Salvador Dali 33140 Villenave d'Ornon 05-56-37-90-00 | Hôtel B and B Bordeaux Sud 4, rue Salvador Dali 33140 Villenave d'Ornon 08-92-78-80-17 |
| Hôtel Première Classe Villenave d'Ornon Zone Haut Madere Ouest 2-4 Rue Jean Fragonard 33140 Villenave d'Ornon 08-92-70-70-38 | Hôtel F1 Bordeaux Sud 2 Rue Salvador Dali 33140 Villenave-d'Ornon 08-91-70-51-92 |



ville de gradignan





Gradignan Talence Escrime

Salle Pierre de Coubertin, rue Salvador Allende
33400 Talence

Courriel : contact@gradignan-talence-escrime.fr
Tél/Fax 05 56 89 10 11

CHARTRE DE BONNE CONDUITE



CODE DE BONNE CONDUITE DU MAÎTRE D'ARMES

1. Respecter le code de bonne conduite et le faire respecter par ses tireurs
2. Développer l'esprit sportif dans ses règles et s'appliquer à les tenir comme les faire respecter
3. Construire une pratique sportive équilibrée en relativisant les enjeux sportifs
4. Respecter l'Arbitre et ses décisions en toutes circonstances : en acceptant toutes ses décisions, sans jamais remettre en doute son intégrité et ses connaissances
5. Respecter les Adversaires et Tiers dans un esprit sportif et de bienveillance collective
6. S'opposer à toute tricherie, discrimination et violence : qu'elles soient verbales ou physiques
7. Faire respecter le matériel et les installations mis à disposition de tous
8. Respecter la propreté des installations et du plateau technique

CODE DE BONNE CONDUITE DU TIREUR

1. Se conformer aux règles de la FFE
2. Respecter l'Arbitre et ses décisions en toutes circonstances : en acceptant toutes ses décisions, sans jamais remettre en doute son intégrité et ses connaissances
3. Respecter les Adversaires et Tiers en étant maître de soi en toutes circonstances : dans ses actes et ses paroles
4. Être loyal, tolérant dans son activité sportive : accepter la victoire comme la défaite avec modestie sans ridiculiser l'adversaire et reconnaître dignement la supériorité de l'adversaire dans la défaite
5. Refuser toute forme de tricherie, de discrimination et de violence
6. Respecter la propreté des installations et du plateau technique



ville de gradignan





Gradignan Talence Escrime

Salle Pierre de Coubertin, rue Salvador Allende
33400 Talence

Courriel : contact@gradignan-talence-escrime.fr
Tél/Fax 05 56 89 10 11

CODE DE BONNE CONDUITE DES PARENTS / SPECTATEURS

1. Faire respecter le code de bonne conduite à son enfant
2. Veiller à l'équilibre et la pratique sportive de son enfant en relativisant les enjeux d'une rencontre
3. Respecter l'Arbitre et ses décisions en toutes circonstances : en acceptant toutes ses décisions, sans jamais remettre en doute son intégrité et ses connaissances
4. Soutenir son tireur ou son équipe en respectant l'adversaire
5. Respecter, échanger, dialoguer de façon constructive avec les autres parents et accompagnateurs
6. Respecter la propreté des installations et du plateau technique
7. Faire du spectacle sportif une fête

